

25 juil 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 25072003](#)

Certificats d'immatriculation pour la D.I.V.

Sur proposition de M. Bert Anciaux, Ministre de la Mobilité, le Conseil des Ministres a approuvé l'engagement des sommes nécessaires à la conclusion d'un marché public relatif à la fourniture de certificats d'immatriculation pour les besoins de la Direction Immatriculation des Véhicules (D.I.V).

Sur proposition de M. Bert Anciaux, Ministre de la Mobilité, le Conseil des Ministres a approuvé l'engagement des sommes nécessaires à la conclusion d'un marché public relatif à la fourniture de certificats d'immatriculation pour les besoins de la Direction Immatriculation des Véhicules (D.I.V).

Ce marché, dont le montant s'élève à 273.858 euros, porte sur la livraison de 1.680.000 certificats d'immatriculation. Il doit permettre à la D.I.V. de couvrir ses besoins pendant un an. L'appel d'offres a été publié le 23 mai 2003 au Bulletin des Adjudications et au Supplément du Journal Officiel des Communautés européennes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe